



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## **Rapport moral 2011**

***par* Christophe Lefebvre  
Président du Comité français de l'UICN**

Le bilan d'activité du Comité français de l'UICN en 2011, réalisé par notre Directeur, est véritablement impressionnant. Il témoigne de la très grande vitalité du Comité et de la compétence de son équipe technique. Les activités continuent de se diversifier pour répondre à l'ensemble des enjeux de conservation, au niveau national et sur un plan international.

Tout d'abord, le Comité garde un rôle toujours fort de contribution à la politique nationale : contribution à l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de la biodiversité lancée le 19 mai 2011, et participation à plusieurs instances nationales portant sur la stratégie de création des aires protégées, la Trame verte et bleue (le Comité français est devenu membre du comité national), les sites du patrimoine mondial, la politique maritime, les zones humides, les forêts tropicales, les plans d'actions des espèces menacées, et les espèces envahissantes.

Le Comité a également renforcé en 2011 son action avec les collectivités locales à travers la publication de notre étude sur les stratégies régionales de la biodiversité, que nous considérons comme un outil fort de mobilisation pour les territoires sur la biodiversité, et la mise en place de quatre conventions avec les Régions Bourgogne, Aquitaine, Centre (signées) et Ile-de-France (en cours). Ces conventions iront en se multipliant car les actions avec les Régions répondent à un véritable besoin et n'interfèrent pas entre politiques nationales et politiques régionales de la biodiversité. Le Comité joue ici pleinement son rôle de facilitateur, le cœur de la mission de l'UICN.

La reconduction pour 3 ans (2011-2013) de tous nos partenariats « Entreprises » avec lesquelles nous travaillons depuis 2008 est également un signe de grande vitalité: nous travaillons avec EDF, GSM, GDF Suez et Veolia Environnement, entreprises qui s'appuient sur le Comité français pour les évaluations de la prise en compte de la biodiversité dans leurs secteurs d'activité.

Nous avons aussi lancé des travaux sur deux problématiques émergentes : la compensation écologique, et les interactions entre le développement des énergies renouvelables et la conservation de la biodiversité.

Une nouvelle mission pour l'IFRECOR montre que nous poursuivons toujours nos actions en faveur de la conservation de l'outre-mer, cette année à travers des actions de communication et de sensibilisation sur les récifs coralliens de l'outre-mer français.

Nous avons renouvelé nos conventions de partenariats avec l'AAMP, l'ONF, le CIRAD, le WWF et TE ME UM / ATEN, et signer de nouvelles conventions avec de nouveaux

partenaires comme l'ADEME et l'ONERC. L'implication des membres a été forte et productive.

Nous avons poursuivi les évaluations pour la Liste rouge nationale des espèces menacées en partenariat avec le MNHN (publication de la liste rouge sur les oiseaux), données les plus consultées de notre site internet, et élargi notre action pour appuyer l'élaboration de listes rouges régionales conformes à la méthodologie et la démarche de l'UICN (publication d'un guide pour conseiller les acteurs régionaux).

Nous avons par ailleurs participé à l'élaboration de la méthodologie pour établir la liste rouge des écosystèmes menacés que l'UICN souhaite mettre en place prochainement au niveau mondial. C'est intéressant à plusieurs titres : car c'est le complément indispensable à la liste rouge sur les espèces et, sur les espèces, nous appliquons en France la méthodologie déjà existante, alors que là, nous participons dès l'élaboration de la méthodologie.

Nous avons une nouvelle convention avec le FFEM pour la 3<sup>ème</sup> phase du programme de petites initiatives (PPI), basé sur le succès rencontré par les deux premières phases du programme qui vise à renforcer la mobilisation de la société civile africaine pour la biodiversité.

Lors du Congrès français de la nature de 2011, nous avons adopté 13 nouvelles recommandations et délivré deux messages pour l'année internationale de la forêt et l'année des outre-mer. Nous avons également commencé à préparer le prochain congrès mondial de l'UICN en proposant et soutenant des événements pour le Forum mondial.

Dans ce bilan exemplaire, au-delà de la motivation et l'engagement de l'équipe, il faut souligner l'implication forte des membres français de l'UICN et le réseau des experts français de l'UICN. Il faut d'ailleurs signaler à cet égard que la France est devenue le 2<sup>ème</sup> pays ayant le plus grand nombre (54) de membres de l'UICN. C'est un autre indicateur du dynamisme du Comité français. Nous nous situons à présent derrière les USA (94), et devant le Royaume-Uni et l'Espagne, ex-æquo pour la 3<sup>ème</sup> place (45 chacun). Globalement, nous avons aussi renforcé nos relations avec le réseau de l'UICN : le siège mondial, le bureau européen, le bureau d'Afrique de l'ouest et centrale, les comités espagnols et néerlandais, ainsi que les commissions mondiales (aires protégées, gestion des écosystèmes, éducation & communication).

Au niveau international, en tant que Conseiller européen de l'UICN, j'ai eu l'honneur d'être nommé Conseiller de l'océan mondial en 2011, position désormais statutaire et je préside à la demande du Conseil un groupe océan, îles et côtes pour l'ensemble de l'UICN. Je me dois de mettre cette nomination dans le bilan de l'UICN France car le Comité soutient mon activité de conseiller.

A travers l'ensemble de ces actions, le Comité français applique efficacement la mission de l'UICN en misant sur ses principaux atouts : renforcement des connaissances sur la biodiversité, influence des politiques (gouvernement, collectivités locales, entreprises), et plate-forme de dialogue et d'action commune. Le bilan est donc globalement très satisfaisant. Pour autant, il y a quelques bémols à ce bilan : la non acceptation de notre projet avec le MNHN pour BEST, mais que nous allons représenter cette année, et beaucoup de temps passé à mettre en place les nouvelles conventions.

Autre préoccupation pour l'UICN, en 2011, l'attention politique portée aux enjeux de la biodiversité a clairement diminué. L'enthousiasme qu'avait soulevé le Grenelle de l'environnement et ses mesures encourageantes se sont essouffées. Cela prouve que le comité français de l'UICN doit rester vigilant, mobilisé et poursuivre inlassablement son travail de lobbying pour la conservation, et favoriser le dialogue.